

Réunion du 6 Janvier 1933

Sont présents M Hardy, Queyroi, Roque.
Heintier, Lasparque, Larnet, Ladrail, Billaut
Armagnac, Maléplate, Frit, Esclapart, Labille
Pradeyrol, Carbonnière.

Le président dit que 73 enfants
des écoles laïques sont allés cette année ou
à la mer ou à la montagne. Tous nos remercie-
ments doivent aller aux camarades Armagnac
et Hardy, dont le dévouement est connu de tous.

La tombola a rapporté 56,10 et quel-
ques pains, mais moins que les années précédentes.

Au paravant le secrétaire Hardy
a donné lecture du dernier procès verbal de
la précédente réunion, qui a été adopté à
l'unanimité sans aucune modification.

La fête de Noël a été extrêmement bien
réussie, la salle des fêtes était trop petite pour
contenir tous ceux qui voulaient venir.

La parole est donnée au trésorier.
M Schafert donne lecture de la caisse, qui
est moins bonne que les années précédentes,
conséquence indirecte de la crise. Malgré tout
la caisse est bonne.

1932.	12 317
Recettes	44 889. 05
Depenses	35 520. 65
En Caisse au 31 ^{er} 1932	9 368

Il a été dépensé en sabots chaussons
chaussures etc 8735.

Fournitures Colonie/clothes 21900.

Leais et argent n'a pas été payé

04
puisque tous les enfants ont augmentés de
un a sept kilos.

Le Président fait connaître que
le mandat du Ministère de l'Éducation Nationale
est parvenu après nombreuses correspondances
échangées, mais il est mandaté au nom de
l'Éducation Physique.

L'Assemblée Générale est indiquée
pour le 4 Mars. à la suite de celle-ci aura lieu
un banquet qui réunira les anciens et amis
de l'école laïque.

M. Mauret dit que pour les
cours complémentaires, il est créé un comité
de patronage dont deux délégués par
l'association.

M. Cammaguac propose que soient
désignés des membres ayant leurs enfants à
l'école laïque. Plusieurs noms sont mis en
avant M. H. Belland, Feitier, Queyrols, J. J.
Cammaguac Julien, Frit Baptiste, après
une discussion serrée où chaque membre du
bureau émet son avis, les noms de M. H. Belland
et Frit sont acceptés pour remplir les fonctions
au près du comité de patronage des cours
complémentaires.

M. Cammaguac propose, que
l'association participe à la dépense des
plaques désignant les écoles à concurrence
de la somme de Cinquante francs.

Adopté.

M. Frit émet une suggestion pour
le remboursement d'une grosse partie des
fraix des Colonies de vacances scolaires.

75 à 85 % de réduction, par le jeu des assurances sociales. M. Annamaguet dit qu'il y a longtemps qu'il a fait cette offre au Président.

Le Président dit qu'il doit aller sous peu à Périgueux, pour l'organisation des colonies scolaires pour le Département.

Heitier et Roque rappellent au Président de ne pas s'engager trop avant, car il est à craindre que dans le cadre Départemental, Périgueux ne veuille tirer pour lui la couverture de son côté et nous nous verrions obligés de passer après les autres, alors que c'est nous qui les premiers avons été les initiateurs des colonies scolaires dans le Département. Or c'est nous ~~qui~~ nous en sommes un exemple, pour la subvention du Ministère de l'Education Nationale.

Le Président demande qu'on lui accorde la confiance, car dit-il; j'en ai pas l'intention de me laisser faire.

Pour compléter le Bureau par suite du départ de M. André Sous-Prefet et de M^{lle} Liégier, M. Copte sous-Prefet et M^{lle} Mey Directrice de l'Ecole laïque des jeunes filles seront présentés pour les remplacer.

Le Secrétaire.

M. Hardy

Reunion du 11 février 1938

Présents M M Jules Queyroi, Laval, Armagnac, Onbet, Pradeyrol, Eschepart, Belliot, Héritier, Lasfargue, Beltheil, Noque, Janet, Carbonnière, Fit, Labeille, Hordy, Delair.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est adopté sans aucune observation.

Fit donne lecture d'une lettre de l'Inspecteur Primaire, offrant sa démission de membre du bureau de l'association et portant des critiques sur le Président, "propos d'une nomination au choix, de Madame Izac institutrice à l'école des Filles.

Queyroi se défend d'être intervenu pour ou contre ~~pour~~ pour la dite nomination en ayant pas eu connaissance et fait connaître au sujet de la demande de nomination accordée par l'État, qui ayant fourni toutes justifications nécessaires, tant à l'Administration intéressée, qu'à Monsieur Belis Inspecteur Primaire, qui en avait exprimé le désir, transmise par M. Janet, ^M ayant trouvé les dits renseignements insuffisants a demandé par la même voie, que la comptabilité lui soit communiquée. Le Président ayant jugé nécessaire la réunion du Bureau a retourné par cette même voie, après l'avoir signée et porte la mention "Vu" demande au Bureau, s'il y a lieu de déférer au désir de M. l'Inspecteur Primaire.

Après une controverse série

entre les divers membres du bureau, le trésorier dit qu'à la dernière réunion du bureau, ainsi qu'il est fait foi par le précédent procès de la réunion du bureau en date du 6 janvier 1938, les comptes ont été approuvés par le bureau, mais il demande que conformément, à une décision antérieure, une commission de plusieurs membres, vérifie la caisse, mais il résume à Bélis, qui par sa façon de faire tend à torpiller l'association, car il est inadmissible que un Inspecteur Romaine puisse ignorer les services rendus par l'Association aux Ecoles Laïques des Paroisses.

Le secrétaire après vérification de la liste nominative des membres du bureau, membres d'honneur ou membres actifs fait connaître et demande que le Bélis n'ayant jamais appartenu au Bureau de l'association sa démission ne saurait être admise de ce fait. Après diverses suggestions émises au sein du bureau, au cours desquelles l'honorable, demande pourquoi la lettre de M Bélis, qui se trouve tant à cheval sur le règlement, n'a pas observé lui-même la correction en envoyant ^{par} sa lettre au premier Vice Président et en même temps le plus âgé, et demande que la lettre ayant fait l'objet et portant mention de "vérification de la caisse, et paraphée avec la mention "Vu" par le Président, soit soumise au Bureau qui ne saurait refuser à un membre participant de l'association la justification des dépenses.

88

Après une nouvelle discussion et
assez confuse, le secrétaire demande, qu'il soit
envoyé une lettre, au bonheur & Inspecteur,
aussi concise.

" Le Bureau de l'association des anciens
" élèves et amis de l'École Laïque de Sarlat
" après avoir mis connaissance de votre lettre
" du 4 février 1933, en prend acte, en vous
" faisant connaître, que vous n'avez pas à
" donner votre démission, de membre du
" Bureau, ~~ni~~ ayant jamais apporté.

" Espère, que comme vous le dites
" vous continuerez à être membre de l'association,
" car, si vous avez des différents personnels
" avec M. Jules Queyroi, l'association n'en fait
" à en connaître.

La rédaction de cette lettre
et son envoi sont aux vôtres et acceptée, moins
une abstention (M. Héritier).

Le secrétaire rappelle, que le
banquet annuel devant avoir lieu le 5 mars
à 18h, il est décidé que le Bonaparte restaurant
sera pressenti à cet effet.

Tout parti de la Commission
du Banquet M. Hardy, Lafargue, Roque et
Jules Queyroi.

Le Secrétaire.

M Hardy

Réunion Générale du 4 Mars 1935

Le Président ouvre la séance à 20^h 40.

Quarante membres sont présents. Il donne la parole au Secrétaire Général, qui lit le procès verbal de la dernière assemblée, qui est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire fait le compte rendu moral de la marche de l'association, qui malgré de lourdes dépenses, est florissante. 73 enfants ont été envoyés à la montagne et à la mer. Les résultats obtenus par cette cure d'air pur a été salubre et tous les enfants sont revenus dans un état de santé excellente. Ainsi que le Médecin Inspecteur des écoles, l'a consigné dans son rapport. Il fait appel à l'union de toutes les bonnes volontés des membres de l'association pour continuer l'œuvre entreprise.

Le rapport moral mis aux voix est adopté sans observation.

Le trésorier lui succède et donne le bilan de l'année écoulée.

Recettes: 14 889.05

Dépenses: 9550.65

Il reste en caisse un reliquat de 9369.40

Il fait remarquer qu'il a été distribué pour 4000 p. d'effets ou de chaussures aux enfants nécessiteux fréquentant les écoles charitables de la ville de Carlat. Il met les pièces de dépenses et Recettes, ainsi que les livres de Comptabilité à la disposition des membres de l'assemblée pour vérification des comptes de gestion.

Mis aux voix, ils sont adoptés à l'unanimité.

Le Président fait connaître qu'il y a lieu, de procéder au remplacement de Mademoiselle Téquier et Monsieur Tudes partis de Sarlat. Sont désignés comme Vice-Président d'Honneur, Monsieur Ernest Louis Prêtre et Mademoiselle Mémie Directrice de l'école laïque de jeunes filles comme membre actif du bureau et ce à l'unanimité des membres présents.

Sur Questions diverses, à l'ert remuant le regil d'un membre du bureau, à Lasserre mis en conseil par l'assemblée générale du 5 Mars 1932, après un échange de vue, il en est ainsi décidé, à l'unanimité des membres présents, moins une voix. Puis il est pris acte de la proposition de M Jert pour rétablir la Carte de M Cluzel Emile Charpentier. Après une discussion assez confuse, à laquelle prennent part M Jert, Jalette, Annaguse Julien Labaille, Destal, Sclafert, Morly, dans un différent entre le Président et le Supérieur Primaire M Annaguse J. lit une lettre au il constate la carence de M Belis, qui a refusé sa carte de Sociétaire.

Ainsi qu'il en avait été décidé à la réunion du Bureau du 11 février, l'affaire Belis, Queyroi, Izac, devant être considérée comme étrangère et nuisible à la bonne marche de l'association, il n'y a pas lieu de prendre parti, sans cette affaire.

Le vœu suivant présenté par M Jalette est voté à l'unanimité:

L'association des anciens élèves et amis de
l'école laïque de Sarlat, demande instamment
l'introduction des lois laïques en Alsace -
Lorraine.

Le secrétaire fait un appel à la
présence pour le banquet qui doit réunir le
plus grand nombre possible d'adhérents, le
lendemain à midi, puis la séance est levée
à 22 heures -

Le Secrétaire -

M Hardy

92
Réunion du 6 Avril 1933

Présents: Cleyrat, Liral, Hardy, Billaut
Lasfargue, Delair, Belthiel, Manet, Héritier
Labeille. Mlle Meymi, Pradayrol, Carbonnière
Lasserre.

Excusés: Ormaguac, Coste, oulet

Le Président demande que le
lot offert par la société soit changé. Il parle
d'un service de table en fil. Il dit qu'il y aurait
bien à augmenter les crédits, pour l'achat de ce lot
et de le porter à 500 fr.

Après une discussion il y a lieu à
un vote à bulletins secrets et par 8 voix contre 5 et
2 bulletins blancs, le crédit est porté à la somme
de 500 fr.

Après une nouvelle discussion au il
est question d'achat de Cuisineira, un nouveau
vote est nécessaire et à la majorité de 4 voix, il
est décidé d'acheter un service de table en fil et
des serviettes éponges.

Mademoiselle Meymi est chargée de cet
achat.

Pour le concert annuel, la date du 11 juin
est mise en avant, mais à la demande de plusieurs
membres préférant leur concours comme artistes
il sera remis à une date ultérieure.

M. Billaut est chargé de son
organisation. M. Manet demande que le
programme ne soit pas aussi chargé et que
les productions soient égales entre les écoles.

M. Manet demande l'achat d'un
phonographe. Queyroy dit qu'il n'y a pas

lieu de faire des différences entre les écoles, trois appareils sont nécessaires.

M. Carbonnière fait connaître, qu'avec M. Lasserre, ils offrent un appareil pour l'école de garçons, en remplacement d'un lot pour la tourballe.

un crédit achat de disques scientifiques sera mis à la disposition des écoles en attendant que le service Départemental de la cinématèque soit organisé pour envoyer les disques.

Le secrétaire

M. Hardy

Reunion du 14 juin

Sont présents: Armagnac, Queyroi, Radeyrol, Laval, Mauret, Billand, Burg.

Excusés: Hardy, arlet, Carboumiere, Lasserre.

Queyroi dit, qu'il aura peut être pour la fête de l'école, un coinique.

Sont désignés pour aller à Périgueux comme délégués à Périgueux à la reunion de la Fédération départementale des œuvres laïques de la Dordogne.

Parce que ce qui concerne la colonie de vacances, Queyroi dit que l'on pourrait envoyer une partie des enfants, les pupilles de la Nation, à la Société de Bergerac.

M. Armagnac estime qu'il est préférable de ne pas changer les habitudes prises et continuer comme les années précédentes.

Il est entendu que les pupilles vont à Biarritz 15 jours partant de Bergerac.

Les autres enfants partissent de Bordeaux,

Recette à ce jour	18 864	95
Dépense	1325	

Reste	17 539	
Caisse d'épargne	16427	10
disponible	1111	90

Le secrétaire

Reunion du 2 juillet 1933

Sont présents M^r Pradayrol, Roque,
Billand. J. Queyroi, Labaille, Armagnac
Lasprague, Loyal. ~~Harvey~~.

Excusé: Eschepit, Bury. ~~Harvey~~ ~~Labaille~~

Le Président demande que soient
nominés, ceux qui accompagneront les enfants
soit à la montagne, soit à la mer.

Malgré l'insistance du Président
personne ne demande. Due la carence de
candidat, M^r Belpeyroux et M^r Armagnac
veulent bien encore se dévouer cette année.
Ils accompagneront les enfants à la montagne.
M^r Armagnac, Loyal et Queyroi J, accompa-
gneront les enfants à la mer.

Madame Chauneau Infirmière
veut bien prêter son concours dans les deux
départs.

98
Réunion du 24th 1933

Tout présent: M. Burg, Aubert, Delair
Roque, Carbonnière, Haut-Laval, Billaut
Heritier, Labeille Belheil, Armagnac, Schlofart
Lafere, Haleplate Hardy. Radayrol

Excusé: M. Vaspargue -

En l'absence du Président J. Queyroi, le
Secrétaire Général Hardy, donne lecture de la
dernière réunion -

Il donne lecture d'une lettre de
démission du Président, écrite à M. Armagnac
1^{er} Vice Président. D'accord avec J. Queyroi, M.
Armagnac le remplace jusqu'à la
réunion Générale. Vote est pris par le Bureau
de la démission de son Président -

Le Bureau décide à l'unanimité
que la réunion générale aura lieu le Dimanche
6 janvier 1934 à 10^h du matin -

Les convocations seront faites par la
voie de la poste -

Le Bureau décide en outre que le
Banquet annuel de l'école laïque aura
lieu le 6 janvier date de la réunion générale
à midi -

Il est formé une Commission dite
Commission du Banquet. Sont nommés
M. Lafere - Burg, Haleplate -

à l'occasion de la fête
annuelle de la Noël, il est nommé une
Commission composée de M. Schlofart,
Armagnac J. Frit. Delair, Hardy.
Il est convenu que la

Commission demandera à J. Queyroi, de pouvoir
bien, comme les années précédentes, faire avoir
des jouets -

Le Bureau a l'unanimité voté en
principe 500 fr pour faire fête aux poés des fêtes
de Noël.

Le Secrétaire Général Hardy, donne lecture
d'une liste des noms d'enfants susceptibles d'avoir
besoin d'effets pour cet hiver.

Cette liste lui a été communiquée par
M. Janet Directeur de l'Ecole laïque -

Il est entendu que Madame Isabelle
Meynier Directrice de l'Ecole laïque de jeunes filles,
Madame la Directrice de l'Ecole Maternelle et
le Directeur de l'Ecole laïque d'élite de Beunice
pourront bien donner eux aussi une liste des
élèves nécessitant, susceptibles d'avoir besoin d'effets.

Il est aussi entendu, que ces effets,
ne seront distribués qu'au prorata des
disponibilités de la Caisse, en commençant par
les enfants les plus nécessiteux.

Le Bureau félicite bien sincère-
ment et remercie Madame Gilet de Houtpont
pour les chaussettes qu'elle a fait faire, ainsi
que pour tous les fets qu'elle manifeste à
l'intention de l'Ecole laïque -

Le Secrétaire

Ch Hardy

Réunion du 26 Décembre 1933

Sont présents : M. Jurg, Delair, Armagnac, Héritier, Billand, Maleplata, Manet, Lafert, Loyal, Belthiel, Labeille, Carboumière, Exeuses, Hardy, Rogue, Lasfiquet, Pradeyrol, Arlet - Cleyrot.

M. Armagnac demande ses renseignements, sur le Congrès Départemental de la Fédération des œuvres post-scolaires laïques, à M. Billand qui était délégué de l'association, et sur l'affiliation de la société à cette fédération. M. Billand dit ne pas avoir engagé l'association, mais croit que celle-ci ne peut que retirer des avantages de cette affiliation.

M. Delair propose, que l'on demande à Periguet, qui a bien voulu donner le nombre de cartes à envoyer à l'association.

Pour des raisons majeures, la réunion Générale aura lieu le Dimanche 21 janvier 1934 à 9^h $\frac{1}{2}$ et le banquet le même jour.

M. Buez, Maleplata et Lasserre continuent à former la Commission dite "du Banquet".

Le Secrétaire

M. Hardy